

EXPOSÉ BUDGÉTAIRE

PAR

L'HON. WILLIAM S. FIELDING, M. P.

MINISTRE DES FINANCES

CHAMBRE DES COMMUNES, LUNDI, 17 MARS 1902

Le MINISTRE DES FINANCES (Honorable W. S. Fielding) : Je propose :

Que la Chambre se forme en comité afin de délibérer sur les voies et moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté.

M. l'Orateur, j'ai l'agréable tâche de présenter aujourd'hui à la Chambre un nouveau chapitre à ajouter à l'histoire de la prospérité ininterrompue dont a joui le Canada depuis quelques années. L'année dernière, adressant la parole à la Chambre en pareilles circonstances, et la félicitant de l'heureuse situation du pays, j'exprimai l'avis que nous avions atteint le point culminant de ce mouvement d'activité commerciale. Non pas qu'il me semblât entrevoir une réaction prochaine ou une crise de quelque gravité ; mais dans ma pensée, il y avait lieu de s'attendre à une période d'arrêt, où il nous faudrait faire halte dans la carrière si rapidement parcourue ces années dernières ; période de repos, après laquelle le pays s'élancerait de nouveau à grandes enjambées dans la voie du progrès. Au dire de quelques députés, j'aurais fait preuve de trop d'optimisme. A leur avis, les signes des temps faisaient présager que nous étions déjà entrés dans une période de stagnation commerciale. En présence des résultats du dernier exercice financier, et d'après la perspective actuelle de l'avenir, il nous est facile de voir que nos prévisions communes ont heureusement été démenties par les faits.

La situation commerciale du pays a été satisfaisante, au delà de nos propres espérances ; et elle a de beaucoup dépassé les prévisions des députés de l'opposition, prévisions quelquefois marquées au coin du pessimisme. Dans un pays aussi vaste que le nôtre, où il existe une si grande variété de conditions économiques, on ne saurait s'attendre à ce que chaque partie du pays et chaque industrie accusent un égal degré de prospérité. Je puis, toutefois, affirmer sans exagération, que ces années dernières, nous avons atteint, dans la légitime

mesure de nos espérances, cette heureuse situation. Dans presque toutes les branches importantes d'industrie, le dernier exercice a été marqué au coin de l'activité et de la prospérité. Quant à l'industrie agricole, l'industrie nationale par excellence, celle qui, infailliblement, demeurera pendant de longues années à venir, la pierre angulaire de notre prospérité, les résultats de l'année ont été des plus consolants, surtout au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest où, grâce au développement de la zone de culture et à la fertilité extraordinaire du sol, nous avons récolté d'immenses quantités de céréales ; mais ajoutons que l'expédition de ce grain a grevé outre mesure nos voies de transport, et il y a dans ce fait un avertissement important ; c'est qu'il faut aviser aux moyens de faciliter le transport des trésors de nos plaines de l'ouest.

Envisagé sous un autre aspect, la situation de l'année nous mériterait une déception, la seule que nous ayons éprouvée : il s'agit de la statistique du recensement, établissant que le chiffre de l'accroissement de notre population est de quelque peu inférieur à ce que nombre d'entre nous avaient espéré. Mais quelque vil que soit notre désappointement à cet égard, il n'y a nullement lieu de nous décourager. On le sait parfaitement, durant la première partie de la dernière période décennale le pays ne s'est développé que dans une assez faible mesure. Or, pendant les cinq années dernières, les progrès accomplis ont été fort rapides. S'il était possible d'établir une distinction dans le recensement entre ces deux périodes, l'on constaterait probablement que c'est au cours des cinq années dernières que la totalité de cette augmentation de population a virtuellement eu lieu ; et envisagée à ce point de vue, la statistique du recensement est bien propre à nous inspirer une nouvelle confiance.

Heureusement, notre situation, ces années dernières, a été mise en telle évidence qu'il n'a pas fallu recourir à la statistique pour